



Rapport de la commission de gestion

La Commission de Gestion, composée de Messieurs Damien Gfeller, William Montagrin et Patrick Aerny s'est réunie le 15 septembre 2021, pour étudier le **préavis municipal n° 02/2021, concernant la révision des statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois**

La Municipalité a délégué Messieurs André Cachin et Gérard Perrier, que nous remercions pour les informations fournies.

En résumé, la révision des dits status est motivée par trois raisons

- La contestation par les membres de l'association de la majorité Yverdonnoise dans les organes de décision.
- La volonté d'intégrer les Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) au sein du SDIS Nord vaudois.
- Permettre aux communes intéressées de bénéficier des prestations de police du feu de la part du SDIS.

La révision de ces statuts est conditionnée à deux hausses de participations financières distinctes demandées aux communes.

D'une part, Fr 5.- par habitant pour supporter l'intégration des Jeunes sapeurs au sein du SDIS. Cette augmentation est justifiable en relation avec la prestation supplémentaire proposée. Notre Municipalité et la Commission y sont favorables.

Il est également demandé une participation supplémentaire de Fr 5,80.- par habitant. Selon le préavis cette augmentation est demandée en relation avec la perte de majorité d'Yverdon-les-Bains qui souhaite dès lors redistribuer les coûts de fonctionnement. Les membres délégués de la Municipalité n'ont pas été en mesure de nous expliquer en quoi un changement de majorité devait impliquer des coûts supplémentaires. En d'autres termes, ce montant de Fr 5,80.- n'est lié ni à une augmentation des coûts, ni à des prestations supplémentaires.

En conclusion, la commission de gestion recommande au Conseil de refuser le préavis et son article 1 « adoption des nouveaux status » pour la raison que l'augmentation de Fr 5,80.- n'est pas clairement motivée, comprise et justifiée.

Orges, le 15 septembre 2021

Le rapporteur : Patrick Aerny

Signature des membres de la Commission de gestion :

Patrick Aerny

Damien Gfeller

William Montagrin